

Argentan. Des subventions pour aider les propriétaires à rénover 588 logements d'ici cinq ans

Habitat, immobilier. Des aides à la rénovation de logements sont disponibles sur Argentan Intercom. Par exemple, pour les économies d'énergie.



Un programme d'aides à l'amélioration de l'habitat est lancé pour cinq ans sur les 49 communes d'Argentan Intercom.

Alors que l'on attend d'ici la fin de cette semaine les annonces du gouvernement concernant le "chèque carburant" ou la baisse des taxes, la hausse des prix du gaz et du fuel inquiètent, notamment quant au prix du chauffage à payer pour cet hiver.

Améliorer 588 logements

Pour subventionner les travaux dans les habitations, comme pour mieux les isoler et les chauffer (la majorité des demandes), les adapter au maintien des personnes âgées, ou simplement rénover la façade, une vaste opération est lancée sur Argentan Intercom. Les maires des 49 communes ont été réunis à ce sujet lundi 19 octobre. *"L'objectif est d'améliorer 588 logements sous cinq ans, pour environ 12 millions d'euros de travaux"*, explique Frédéric Léveillé, le maire et président d'Argentan Intercom.

Une aide pour monter le dossier



Outre les rénovations, l'objectif de la collectivité est également de lutter contre les logements indignes qui restent vides, car trop insalubres ou abandonnés. Comme il est invraisemblablement compliqué de s'y retrouver dans la jungle des nombreuses aides adaptées spécifiquement à chaque demande, cette opération d'amélioration de l'habitat, prévue pour durer cinq ans, est encadrée par un cabinet spécialisé, le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement du territoire (CDHAT), qui intervient gratuitement.



Adapter au mieux chaque projet

"Pour un budget fixé, l'objectif est de réaliser les travaux les mieux adaptés à chaque situation", explique Didier Hue, qui est à la tête de l'équipe qui gère les projets déposés par les propriétaires d'habitations.

Le montant des aides versées dans le cadre de cette opération provient de l'État, du Département, de l'intercommunalité et de la Ville d'Argentan, cette dernière offrant un programme plus complet d'aides dans le cadre du renouvellement urbain.

Les aides concernent les propriétaires privés, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi que les copropriétaires.

Pratique. Pour plus d'informations :

La Maison Cœur de Ville, 48 rue du Beigle à Argentan (chaque lundi matin ainsi que le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 12 heures).

Des permanences sont également organisées de 9 h 30 à 12 h : dans les mairies à Trun (2^e jeudi du mois), Ecouché (3^e jeudi du mois), au pôle administratif de Gouffern-en-Auge (Exmes) le 4^e jeudi de chaque mois.